

# Fiche de synthèse d'initiatives concernant « Le repérage et dépistage des fragilités des personnes âgées en Auvergne-Rhône-Alpes... »

(format à titre indicatif mais document à limiter à un recto-verso)

## 1. Présentation générique de l'action

- Nom de l'action : OKemed
- Nom du porteur de l'action : Association OKemed - Sentinelle de santé
- Contact (nom, tél, mail) : Thomas BENOIT, 06 11 38 48 57, thomas.benoit@okemed.fr
- Partenaires : Pharmacies et associations d'aide à domicile (AIMV, ADMR, Pléiades...)
- Date de création : 01/01/2019
- Lieux concernés (domicile, établissement) : domicile
- Territoire(s) concerné(s) : Bassin stéphanois pour le pilote

## 2. Description de l'action

- Objectifs :

Faciliter le maintien à domicile et soulager les proches aidants, tout en réduisant les dépenses de santé pour en faire profiter le plus grand nombre, en partenariat avec les pharmacies de proximité et les associations d'aide à domicile.

- Description du parcours : du dépistage à la conduite à tenir (bilan, préconisations, actions menées) :

Le repérage des fragilités est assuré par les aides à domicile (comme dans le cas de l'AIMV qui a une démarche structurée avec un questionnaire numérisé pour les aides à domicile sur le sujet) ou par les pharmacies de proximité partenaires.

Lorsque cette fragilité concerne la santé et en particulier le médicament, les partenaires peuvent le signaler à OKemed pour mettre en place la livraison à domicile des médicaments préparés par moment de prise en sachets-doses avec une veille assurée par l'aide à domicile. Cela permet d'améliorer l'observance du traitement, rassurer et soulager les proches aidants, réduire le gaspillage des médicaments et dans l'avenir en réduire le coût en travaillant sur le conditionnement.

En fonction du besoin, une aide à l'auto-mesure des paramètres de santé pourra être mise en place, avec la mise à disposition des appareils d'auto-mesure au domicile, une aide si besoin par l'aide à domicile formée à l'utilisation et un partage à distance des résultats avec les professionnels de santé pour un meilleur suivi des patients en faisant gagner du temps aux médecins et infirmiers qui manquent de disponibilité.

- Résultats de l'action :

Une expérimentation a été menée avec une pharmacie pour 16 bénéficiaires au 2ème semestre 2018, pour le premier service de livraison à domicile des médicaments préparés par moment de prise en sachets-doses.

**100% des bénéficiaires et des proches aidants sont satisfaits** et continuent à en bénéficier.

L'association a été créée pour déployer un pilote avec plusieurs pharmacies et associations d'aide à domicile à partir de janvier 2019 pour 2 ans, pour faire la preuve de l'impact santé, social et économique du projet.

Les services sont rendus **sans reste à charge pour le bénéficiaire**, grâce aux financements mobilisés des partenaires.

- Ressources mobilisées : compétences, financières, autres... :

Les ressources mobilisées sont :

- les 2 fondateurs de l'association, Christelle et Thomas BENOIT, pharmacienne et ingénieur,
- les pharmacies partenaires équipées pour la préparation des sachets-doses, qui peuvent préparer pour leurs clients mais aussi pour les clients d'autres pharmacies partenaires non équipées (à l'étude), les pharmacies prenant en charge pour le pilote le coût de la préparation,
- les aides à domicile des associations partenaires, qui détectent le besoin et participent à la veille,
- les partenaires financiers comme les groupes de protection sociale (AG2R La Mondiale, Malakoff Médéric Humanis par exemple) et les fondations (fondation MACIF par exemple), grâce à qui les services sont rendus sans reste à charge pour ce pilote.
- les laboratoires pharmaceutiques, comme le laboratoire Sanofi, pour du mécénat de compétences en particulier.

### 3. Bilan (suivi/ évaluation)

- Le cas échéant, quelle évaluation a été conduite ? Quels en sont les principaux résultats ?

Une enquête a été menée auprès de personnes âgées à domicile, en présence de leur aide à domicile. Des professionnels de santé et du médico-social, ainsi que des proches aidants ont été aussi interrogés.

Cette enquête a permis de définir les services par lesquels commencer (la livraison à domicile des médicaments préparés par moment de prise en sachets-doses et la veille par l'aide à domicile en particulier) et de lever les freins éventuels, comme le reste à charge.

Suite à l'expérimentation sur 16 personnes, un premier questionnaire a permis de mettre en évidence les 100% de satisfaction.

Avec le déploiement du pilote sur 2019 et 2020, sur au moins 200 bénéficiaires, une étude d'évaluation d'impact est prévue, dans le but de pérenniser ces services sans reste à charge pour le bénéficiaire.

- Quels soutiens et résistances sociales ou politiques, voire impasses réglementaires et légales à la mise en œuvre de l'idée ?

Le projet est très bien accueilli par les **groupes de protection sociale** qui y voient un intérêt social et économique. C'est pourquoi les soutiens financiers ont permis d'ores et déjà de boucler le budget pour les 2 ans.

Les **professionnels de santé et du médico-social** sont aussi très intéressés par cette innovation dans la manière de travailler entre eux, notamment en redéfinissant certaines frontières dans l'intérêt de la personne âgée et de l'aidant. Des résistances pourront éventuellement apparaître chez certains professionnels de santé qui ne souhaitent pas faire évoluer leur métier.

Un **dossier innovation santé** est prévue avec l'ARS pour certaines dérogations qui permettront de mettre en œuvre ces services de manière efficace, et amélioreront leur impact. Nous verrons alors quels freins réglementaires et légaux nous pourrions rencontrer.

- Quels ont été les leviers de faisabilité du projet ?

Le projet a été incubé par Ronalpia, incubateur régional d'entrepreneuriat social, en 2018. Cela a permis d'accélérer sa mise en place par un accompagnement individuel, les méthodologies proposées et les mises en réseau notamment avec les partenaires financiers.

La disponibilité et l'implication d'un acteur extérieur au départ à la santé (Thomas BENOIT) ont permis d'apporter des idées nouvelles et une vision différente, qui complète la vision des professionnels de santé et du médico-social.

- Quelles seraient les conditions de diffusion du projet à une échelle territoriale ou populationnelle plus large ?

La réussite du pilote et la preuve de l'impact permettront de mobiliser des partenaires financiers pérennes pour la mise en place de ces services et d'autres en fonction du besoin, sans reste à charge pour le bénéficiaire, car les "financeurs" de la santé et de l'autonomie vont bénéficier d'une réduction des coûts globaux pris en charge.

L'implication de l'Agence Régionale de Santé, en autorisant des dérogations dans le cadre d'un dossier "Innovation santé", permettra aussi d'améliorer l'efficacité et donc la diffusion territoriale.

Après le pilote sur le bassin stéphanois, l'objectif est de déployer les activités sur la région, avec le modèle économique adapté aux partenaires impliqués.

### 4. Commentaires complémentaires éventuels

Ce projet permet une réponse concrète et structurée au repérage des fragilités, en impliquant des acteurs pour l'instant mal associés au maintien à domicile que sont les pharmaciens et les aides à domicile. Leur métier va évoluer avec ce projet et leur rôle sera valorisé.